SIRAT
SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

POLITIQUE QSE

Créée en novembre 2021 par le gouvernement de la République du Bénin, la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT SA) assure, sur décision de l'État, les prestations d'exploitation des infrastructures et de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée pour la construction d'infrastructures.

Cette réforme illustre la détermination de l'État à optimiser l'efficacité et la performance dans la réalisation des projets de développement au Bénin.

De cette ambition étatique découle la décision de la SIRAT SA d'établir un Système de Management Intégré Qualité, Santé-Sécurité au Travail et Environnement (SMI QSE) conforme aux normes ISO 9001, ISO 45001 et ISO 14001. Ce système couvre l'ensemble de nos prestations tel que l'indique le domaine d'application.

Des enjeux issus de l'analyse de notre contexte et de nos orientations stratégiques, découlent les axes suivants :

1. **Satisfaire nos maîtres d'ouvrage et nos usagers** : livrer des ouvrages conformes aux exigences contractuelles, dans les coûts et délais convenus, et offrir aux usagers de nos postes de péage et de pesage un service fluide, accueillant et accessible, grâce à des paiements numériques sécurisés et au traitement des réclamations dans les délais engagés.
2. **Maîtriser les impacts sociaux de nos projets et favoriser l'acceptabilité de nos ouvrages** : identifier les impacts sociaux dès la définition des besoins, informer et concerter les communautés concernées, traiter les plaintes de manière équitable et traçable, respecter les droits des personnes affectées et intégrer ces exigences dans les contrats de nos prestataires.
3. **Développer, motiver et impliquer nos collaborateurs** : améliorer les conditions de travail, développer les compétences, sécuriser les parcours et la relève sur les postes critiques, consulter et faire participer les travailleurs et leurs représentants aux décisions liées à leur santé, leur sécurité et l'organisation du travail.
4. **Protéger la santé et la sécurité de tous** : fournir des conditions de travail sûres et saines, éliminer les dangers, réduire les risques professionnels et prévenir les traumatismes et pathologies liés au travail sur tous nos sites d'intervention.
5. **Protéger l'environnement et anticiper le changement climatique** : prévenir la pollution, maîtriser les nuisances et déchets issus de nos activités, préserver la biodiversité, réduire nos consommations et concevoir des ouvrages résilients face aux aléas climatiques.
6. **Rechercher l'excellence opérationnelle** : maîtriser et améliorer nos processus dans un SMI certifié ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 ; suivre les plans de gestion environnementale et sociale de nos chantiers ; mesurer la satisfaction des parties intéressées et utiliser le numérique pour renforcer notre performance.

La présente politique est diffusée à l'ensemble du personnel et tenue à la disposition de toute partie intéressée.

La mobilisation du personnel, le respect de ces engagements par nos partenaires et l'implication de la Direction Générale sont essentiels à la réussite de cette démarche.

Je réaffirme mon engagement à respecter, sur l'ensemble de nos sites d'intervention, nos obligations de conformité, incluant les exigences légales, réglementaires et autres exigences applicables, à mobiliser les ressources nécessaires à la tenue de ces engagements et à améliorer en continu notre SMI afin d'accroître nos performances qualité, santé-sécurité au travail et environnementales.

Des objectifs QSE annuels, alignés sur les différents axes et déclinés par processus feront l'objet d'un suivi et d'une évaluation lors de la revue de direction afin de mesurer et d'évaluer les progrès réalisés.

Ir. Ranti AKINDES

SOCIÉTÉ DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
SIRAT SA

Directeur Général

06 OCT 2026

PQSE V_{01} (Date de validation)